



INSTITUTION
SAINTE-MARTHE
SAINT-FRONT

ÉCOLE SAINT-JACQUES
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL
LYCÉE PROFESSIONNEL

Bergerac, le 27 mars 2020

Monsieur Gaétan Videau
Chef d'établissement

Aux parents d'élèves

Note d'information 03

Chers Parents,

Voilà presque quinze jours que nous n'entendons plus rire, courir mais aussi travailler nos élèves dans notre établissement. Ce calme relatif a été remplacé par une activité intense sur les réseaux téléphoniques et internet afin d'assurer une forme d'enseignement nouvelle pour nous tous.

Un temps d'adaptation, aussi bien pour les enseignants, les élèves que pour vous est nécessaire pour apprivoiser ces nouveaux outils. Pour cela l'ensemble de l'équipe de l'Institution Sainte-Marthe Saint-Front s'est mobilisée dès le 13 mars, afin de mettre tous les moyens en œuvre pour assurer une continuité pédagogique. Etant conscients de l'importance d'un suivi personnalisé, nous avons nommé des *référents de vie scolaire*, qui, en plus du suivi scolaire assuré par les enseignants, accompagnent vos enfants pendant cette période. Depuis la semaine dernière, ces référents ont contacté par téléphone l'ensemble des familles pour faire un bilan sur la mise en place de ces nouvelles méthodes d'enseignement. Notez que si vous rencontrez des difficultés nouvelles, il est important de les tenir informés, pour que nous trouvions ensemble des solutions au plus vite (pour rappel, les numéros de téléphone sont disponibles sur EcoleDirecte ainsi que sur le site internet de l'établissement dans la rubrique « *Coronavirus* »).

Grâce au lien que nous avons pu maintenir avec vous, nous avons noté et fait remonter un certain nombre de remarques quant à l'utilisation d'EcoleDirecte et toutes les équipes de notre partenaire cherchent à maintenir un service maximum en cette période. Des mises à jour sont effectuées régulièrement sur le site afin d'améliorer le fonctionnement et de fluidifier le débit.

Nous savons également qu'il n'est pas toujours facile pour vous de suivre tout le travail donné par les enseignants à vos enfants (problème de connexion, travail et manque de temps, disponibilité du matériel informatique, disparité des outils ...). Sachez que les enseignants, qui eux aussi subissent cette période, ont le souci de faire progresser au mieux vos enfants. Nous travaillons donc avec eux afin d'harmoniser les moyens et méthodes de communication dans le suivi des leçons, le travail donné ou bien dans la répartition du travail dans le temps.

En effet, il est important que nos élèves travaillent régulièrement, avec raison et dans la durée. Ainsi, en fonction des niveaux, les directeurs pédagogiques et les professeurs principaux travaillent à l'adaptation des exigences demandées par les équipes enseignantes à nos élèves. Sachant qu'il faut toujours privilégier la régularité modérée aux à-coups déraisonnés !

De plus, certains d'entre vous nous ont posé des questions qui concernent le fonctionnement de notre Institution, veuillez donc trouver ci-dessous quelques précisions, en l'état actuel de nos connaissances :

1. Question des devoirs et évaluations

Les enseignants sont conscients des difficultés liées à l'enseignement à distance. Il est néanmoins important de rappeler que les évaluations, quelles que soient leurs formes, ne sont qu'un moyen parmi d'autres pour accompagner l'apprentissage des élèves et qu'elles leur permettent d'évaluer leurs acquisitions. Si certains élèves (ou familles) ont des difficultés techniques, qu'ils n'hésitent pas à contacter directement l'enseignant par EcoleDirecte ou le cas échéant le *référént de vie scolaire*.

2. Événements et Agenda

Pour ce qui est des manifestations comprises entre le 29 mars et le 31 mai :

- **sont annulés :**

- le voyage des lycéens aux Etats-Unis (16 au 28 avril) ;
- le voyage des élèves de 1^{ère} à Paris (14 au 17 avril) ;
- le voyage du lycée professionnel à Biarritz (18 au 20 mai) ;
- le pèlerinage sur les chemins de Saint-Jacques (18 au 20 mai) ;
- le voyage en Espagne des élèves de 5^{ème} (25 au 29 mai) ;
- les sorties cirque du 31 mars, 14 avril et 07 mai.

Pour les sorties et voyages annulés, les familles seront remboursées de la totalité des frais déjà engagés. (merci de laisser au service comptabilité le temps nécessaire pour effectuer ces remboursements)

- **est reportée :**

- la Journée Portes Ouvertes : samedi 13 juin 2020 (horaires à confirmer)

3. Question des vacances de printemps

A ce jour, nous n'avons aucune date officielle de réouverture des établissements scolaires. Nous attendons donc les informations et les consignes du rectorat et de l'Education Nationale sur la modalité de la mise en place des vacances de printemps dans le cadre du confinement. Nous vous tiendrons informés si les médias ne le font pas avant nous !

4. Question de la facturation

Certaines familles nous ont questionnés sur la facturation à venir. A ce sujet, vous pourrez noter que les services pédagogiques et éducatifs sont maintenus et rendus à distance à vos enfants. J'en profite pour remercier les enseignants et personnels qui restent très mobilisés.

Par ailleurs, nous continuons à assurer le travail administratif, l'entretien des locaux et nous restons disponibles pour l'accueil, en cas de besoin, des enfants de soignants. Notez également, que la contribution des familles demeure parce que l'établissement est ouvert et que celle-ci est destinée à financer l'immobilier scolaire et le caractère propre de l'établissement.

Néanmoins, les montants facturés au titre de la **demi-pension** (pour ceux qui sont au prélèvement) et de l'**internat** feront l'objet d'une remise sur le prélèvement du 5 avril et d'une régularisation en fin d'année scolaire en fonction de la date de la fin de la période de confinement.

Si certaines familles rencontraient des difficultés financières importantes liées aux événements, vous pouvez toujours me contacter, pour voir dans quelles mesures nous pourrions solliciter des fonds de solidarité.

Chers parents, sachez qu'en cette période, l'ensemble de la communauté éducative de l'Institution Sainte-Marthe Saint-Front reste mobilisé pour accompagner vos enfants dans le cadre du contrat d'association que nous avons avec l'état, mais aussi par la mission qui nous est confiée par l'Eglise, et au nom de tout le personnel de l'établissement, je tiens à remercier toutes les familles qui nous expriment leur soutien et leur reconnaissance.

Gaétan Videau
Chef d'établissement

